



Réponse de Madame la Ministre de la Justice, Elisabeth MARGUE, de Monsieur le Ministre des Finances, Gilles ROTH, et de Monsieur le Ministre du Logement, Claude MEISCH, à la question parlementaire n°425 du 5 mars 2024 du honorable Député Laurent MOSAR

Le Gouvernement ne dispose pas de données chiffrées sur l'émission des garanties d'achèvement et ne peut par conséquent pas s'exprimer sur les parts de marché des émetteurs respectifs de ces garanties.

Le Gouvernement entend initier une analyse de la pratique du marché en étroite collaboration avec les différents acteurs du terrain. La nécessité d'adapter la législation ainsi que les éventuelles implications juridiques, financières et pratiques d'une telle modification seront évaluées.

Luxembourg, le 22 avril 2024.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue